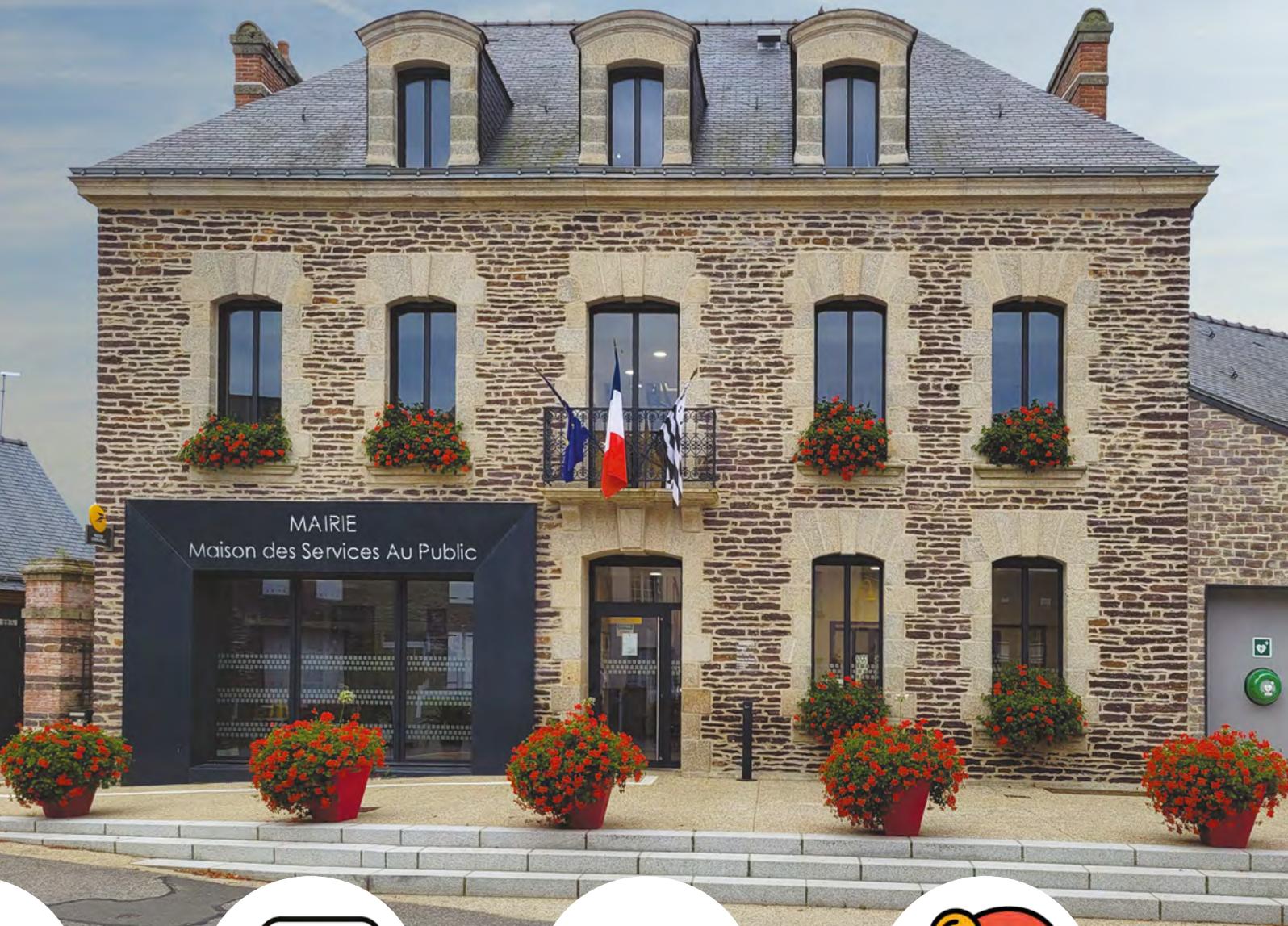




Beignon, la porte sud de  
Brocéliande

# Au fil de l'Aff

bulletin municipal novembre 2023  
n°51

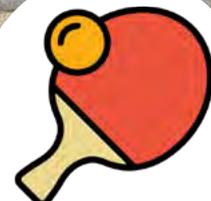


P. 3  
Edito



De l'ouest à brocéliande  
COMMUNAUTÉ  
LA GACILLY - CUER - MALESTROIT

P. 7  
OBC



P. 12  
Vie  
associative

## Mairie

2 Rue des Perrières,  
56380 - Beignon

02 97 75 73 55  
mairie@beignon.fr  
www.beignon.fr

du mardi au samedi  
de 8h00 à 12h00

## Agence Postale

2 Rue des Perrières,  
56380 - Beignon

du mardi au vendredi:  
8h30-12h00  
le samedi:  
8h30-11h30

## École Sainte Marie

4 Rue du Pourpris,  
56380 - Beignon  
02 97 75 74 00

## École Germaine Tillion

1 Rue du Pâtis,  
56380 - Beignon  
02 97 75 73 37

## Déchetteries

**Plélan Le Grand**  
le pont de Trégu,  
35380 -

02 99 61 87 27

### Porcaro

la Lande de la Fonta-  
nelle 56380 -

02 97 89 59 84

## Médiathèque

4 Rue Monseigneur Bécél,  
56380 - Beignon

02 97 75 84 87  
www.mediathèque.beignon.  
opac3d.fr

mardi:  
10h00-12h30 - 15h00-19h00

mercredi:  
9h00-12h30 - 14h00-19h00

jeudi: 15h00-19h00

samedi: 9h00-12h30

## L'Artothèque de Brocéliande

26 rue St Cyr-Coëtquidan 56380  
- Beignon

07 68 70 83 58  
06 58 63 63 15  
artothequedebrocéliande  
@gmail.com  
www.lapaimpontaise.jimdofree.  
com

samedi:

10h30-12h30

14h00-18h30

# SOMMAIRE

- 3 Edito du maire
- 4 Vie municipale
- 7 De l'Oust à Brocéliande Communauté
- 8 Extraits des délibérations du conseil
- 10 Retour en images
- 12 Vie culturelle
- 13 Vie associative
- 14 Ecole Germaine Tillion
- 15 Ecole Sainte-Marie
- 16 Vie économique
- 18 Portrait de beignonnais
- 20 État civil



## Mes chers concitoyens et concitoyennes,

Mes chers concitoyens,  
Une nouvelle année s'achève dans quelques semaines. C'est l'occasion pour moi de faire un bilan de l'année écoulée avant d'envisager de nouvelles résolutions pour 2024.



2023 aura été une année d'aménagements et de travaux divers et variés sur notre commune. Au total, nous avons créé trois kilomètres de pistes cyclables entre le Pont du Secret et le complexe sportif, en passant par le Poteau et la Justice. Quel bonheur pour moi de m'entendre demander par les directeurs d'école l'ajout de portes-vélos car les enfants sont de plus en plus nombreux à venir à l'école en vélo! D'ici quelques semaines, vous verrez un drôle d'engin en bois sur les pistes beignonnaises. Il s'agira d'un vélo-bus. En effet, avant de nous lancer dans l'achat, nous avons préféré en louer un du 15 décembre au 15 janvier afin de voir s'il est adapté à nos attentes.

En urbanisme, nous avançons sur notre PLU (je vous invite à lire l'article page 3). Il ne reste plus que deux lots à vendre dans le lotissement des Rosais (tranches 2-3-4). Le conseil municipal a donné son accord afin que la commune garde des lots pour y construire deux maisons à louer dans le but de renouveler son parc locatif vieillissant. Elle a, parallèlement, vendu deux biens dans le bourg.

En voirie, la rue du Verger, les trottoirs de la rue Dom Guillaume et une partie de ceux de la rue de Brocéliande seront faits en février prochain en accord avec le prestataire retenu. C'est un projet pour lequel nous avons déjà eu les subventions. Malgré un suivi très strict du budget communal, le budget de fonctionnement de la commune va augmenter à cause de contraintes que nous subissons (augmentation du point d'indice des fonctionnaires dont je ne remets pas en cause la nécessité, augmentation des coûts de l'énergie : notre facture d'électricité va augmenter de 33 000 € en 2024). La situation est très saine en 2023, la dernière commission finances en atteste, mais nous devons faire attention et cibler nos investissements pour 2024.

Bien évidemment, en 2024, ceux-ci seront consacrés, dans leur immense partie aux travaux de notre épicerie-boucherie Les Halles de Brocéliande. L'appel d'offres pour les entreprises est en cours, nous espérons qu'un maximum d'entreprises y répondront.

Nous avons choisi de relocaliser l'épicerie dans la salle des fêtes pendant les travaux. Nous allons poser des cloisons afin d'avoir un magasin de taille raisonnable. Cette solution était plus bien plus économique que de louer des préfabriqués. Deux Etablissements Recevant du Public côte à côte représentent de telles contraintes en termes de sécurité que nous bloquons l'utilisation de la salle des fêtes pour toute la durée des travaux de l'épicerie-boucherie. Toutes les associations se sont vu proposer une solution de remplacement.

Il restait à trouver un lieu pour accueillir les vœux du Maire, le 13 janvier à 18h30.

- Le restaurant scolaire ? pas assez de places assises
- La grande halle des sports ? difficile d'écouter des discours pendant 1H20 dans une salle sans chauffage

Nous avons donc choisi de diviser la cérémonie en deux parties : la partie officielle, consacrée aux discours, se fera dans notre église. Ce sera l'occasion pour beaucoup de découvrir l'immense étendue du patrimoine qui la compose. Ce lieu de culture et de culte, propriété de la commune et entretenu par elle, sera ce soir-là, exceptionnellement, un lieu de rassemblement républicain. J'espère vous y voir nombreux. A l'issue de la projection du film de l'année de Sylvain Bresson, nous irons partager un cocktail apéritif dans le restaurant scolaire.

Avec un petit peu d'avance, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année entourés de tous vos proches. Le mois de décembre qui arrive invite au plaisir de se retrouver et à la joie de venir admirer les nouvelles illuminations sur le parvis de l'église.

**Sylvie HOURMAND**  
Maire de Beignon

# VIE MUNICIPALE

## actualités de la commune

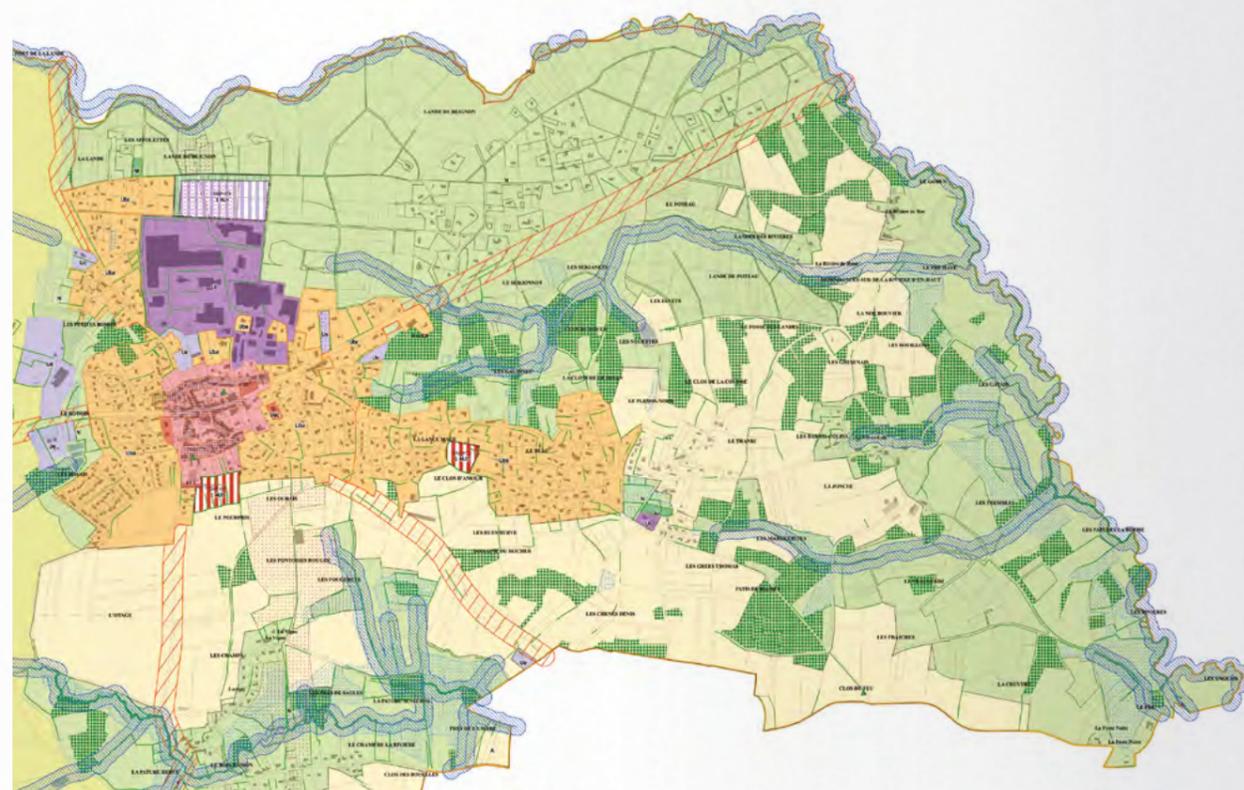
### RÉVISION DU PLU

La commune est en pleine révision de son PLU et soumise à la loi « Climat et Résilience ». Le futur PLU devrait être adopté après l'été 2024.

Des changements majeurs sont à prévoir. Les hameaux La Vigne-Launay, La Daoutte, Le Val es Lan, La Fosse Noire et Le Plessis Est passeront en zone agricole ou naturelle et seront donc inconstructibles. Seules les extensions ou dépendances seront autorisées.

Les constructions neuves ne seront possibles que dans la limite d'agglomération sur des petites parcelles, le but étant de densifier au maximum (fonds de jardins, parcelles en centre bourg...).

**Nous vous invitons à vous tenir informés de l'avancement du dossier (site internet, affichage en mairie...)**



#### Zone urbaine et à urbaniser

- Ua : Zone urbaine centrale
- Uac : Zone urbaine centrale à vocation commerciale
- Ub : Zone urbaine en périphérie du bourg
- Ue : Zone urbaine destinée aux installations et équipements publics et d'intérêt collectif
- Ui : Zone urbaine industrielle et artisanale
- Um : Zone urbaine militaire
- 1 Aub : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- 1AUi : Zone à urbaniser à vocation économique

#### Zone agricole et naturelle

- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle et forestière
- Nm : Zone naturelle militaire
- Ni : Zone naturelle réservée à l'extension d'une activité artisanale
- Nt : Zone naturelle destinée à l'installation d'une cabane étape

#### PRESCRIPTIONS

- Element de paysage à préserver (L.151-23 CU)
- Haies à créer (L.151-23 CU)
- ▲ Arbre remarquable (L.113-1 CU)
- Espace Boisé Classé existant ou à créer (L.113-1 CU)
- Boisement à préserver (L.151-23 CU)
- ▨ Terrain cultivé ou terrain non bâti d'intérêt écologique (L.151-23 CU)
- ▩ Zone tampon
- ▨ Zone humide à préserver
- ▨ Marge aux abords des cours d'eau (30m)
- ▨ Marge de recul axes routiers (35m)
- ▨ Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- ▨ Emplacement réservé
- ▨ Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)
- ▨ ilot bâti d'intérêt patrimonial (L.151-19 CU)
- ★ Bâti d'intérêt patrimonial (L.151-19)

*Une enquête publique dans les prochains mois vous permettra de vous exprimer.*

### PROJET CAMPÉNÉAC - BEIGNON

*Beignon s'est associé à Campénéac pour proposer des repas élaborés sur place aux usagers du restaurant scolaire*



Future unité de fabrication des repas

L'unité de production de repas devrait être opérationnelle en janvier 2025 et sera construite sur le site de l'ancien terrain de tennis de Campénéac, près de la salle des sports. Les repas y seront préparés, puis transférés à Beignon en liaison chaude dans un véhicule prévu à cet effet. Les deux communes vont mettre 2 agents à disposition et un chef cuisinier sera recruté d'ici fin 2024.

La commune de Beignon participe au financement du projet (20% de l'investissement subventions déduites, et 40% du matériel).



### PLUS D'AUTONOMIE POUR LES PETITS À BEIGNON

Depuis le mois de septembre, le restaurant scolaire a vu ses habitudes quelque peu modifiées.

Les élèves de maternelle - qui jusque-là étaient servis par les agents communaux - ont le droit à davantage d'autonomie puisqu'ils se servent désormais tout seul !

Cette nouvelle habitude, impulsée par la responsable de cantine suite à une visite dans un restaurant scolaire du territoire, est une véritable réussite.

Toute la vaisselle a été revue pour convenir à ces petites menottes : la taille des couverts est adaptée, la contenance des plats également ainsi que les pichets d'eau qui sont désormais plus petits.



Les élèves apprennent à se servir seul, suivant leurs envies, le tout dans un partage bienveillant. Ils apprennent également à couper leur viande ou se servir de l'eau. C'est tout un art

pour certains mais ils sont très fiers de montrer qu'ils « font comme les grands ! »

Les agents ont dorénavant plus de temps pour passer entre les tables, discuter avec les enfants, s'assurer que tout le monde mange et surtout faire davantage de pédagogie quant à l'éducation au goût et au gaspillage alimentaire.

Les élèves d'élémentaire ont également profité de quelques changements comme les nouvelles carafes en couleur ou les points de débarrages en autonomie.

De l'investissement est encore en cours comme de nouveaux verres pour répondre à la réglementation qui entre en vigueur en janvier 2024 et qui interdit l'usage de verres en plastique ; mais aussi un véritable chariot des tris spécialement conçu pour les élèves.

Les agents ont bénéficié de 3 journées de formation à l'accompagnement de l'enfant sur la pause méridienne ; elles ont toutes reçu une formation initiale ou de remise à niveau en premiers secours ; et elles seront prochainement formées sur le repérage et la gestion d'une situation de harcèlement.

La mairie reste très à l'écoute des demandes de formation de ses agents et y répond favorablement car nos agents sont les premières intéressées par ce qu'elles vivent sur le terrain.

La mairie leur réitère son soutien et sa reconnaissance.

## Quelques brèves

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

C'est un document qui :

- Prévoit l'organisation à mettre en place en cas d'accident majeur sur la commune,
- Prépare les outils opérationnels qui permettront de préserver la sécurité de tous, des biens et la sauvegarde de l'environnement.

Il permet à l'équipe municipale de gérer les crises éventuelles touchant la sécurité civile, et notamment les crises majeures : catastrophes naturelles, incendies, dysfonctionnement de réseaux (énergie, eau....).

Il a été présenté à l'ensemble des élus et du personnel.  
Document consultable en mairie.

### PRIORITÉ À DROITE SUR LA ROUTE DE ST CYR, SAUF SORTIE Z.A



La municipalité instaure la priorité à droite rue de Saint Cyr Coëtquidan dans la limite de l'agglomération. Un arrêté municipal a été pris en ce sens à partir du lundi 27 novembre. Les marquages au sol ont été effacés et deux panneaux installés par le Département pour signaler la modification de l'Etat des lieux.

Voilà qui changera toutes les habitudes et risque de provoquer de l'étonnement dans les premiers mois.

Mais dans les communes voisines, cela fonctionne plutôt bien !

### EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le bourg et les hameaux, l'éclairage s'éteint à 21h00 et se rallume à 6h45 le matin pour le passage des premiers cars.

- Cela nous permet de :
- Préserver l'environnement
  - Favoriser la biodiversité
  - Diminuer la pollution lumineuse

Mais surtout réduire le montant de la facture d'électricité !

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



### MUTUELLE COMMUNALE

Le CCAS a sélectionné une mutuelle pour proposer un contrat aux habitants et salariés qui le souhaitent.



Rendez vous en mairie le :

- 23 janvier
- 19 mars
- 28 mai
- 20 février
- 16 avril
- 11 juin

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie pour une étude ou une comparaison avec votre mutuelle actuelle.

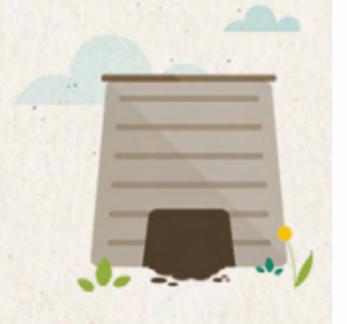
Contactez Elsa FIOROT au :  
06 77 55 89 85

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR

AVEC LE



Le SMICTOM vend des composteurs individuels à la moitié de leur prix d'achat.

La vente de ces composteurs est réservée uniquement aux usagers du SMICTOM et est limitée à un composteur par foyer. Ils sont à retirer au siège du Smictom aux horaires d'ouverture.

■ Composteur en plastique avec bio seau et tige aératrice



Modèle à monter.  
Volume : 394 Litres  
Poids: 16 Kg

Prix: 24,50€ T.T.C

Le règlement se fait par chèque uniquement.

■ Composteur bois avec bio seau et tige aératrice



Modèle à monter.  
Volume : 400 Litres  
Poids: 22 Kg

Prix: 35,50€ T.T.C

En rupture - livraison prévue fin 2023

Contact: 02.99.09.57.26

## BIENTÔT PRÈS DE CHEZ VOUS



En voiture  
**NINA**  
& info-écoute-conseil  
**SIMON E S**

violences intrafamiliales

Le territoire de la communauté de communes a été repéré comme étant prioritaire au vu des dépôts de plaintes en gendarmerie et aux situations de violences repérées au planning familial.

Ce véhicule se déplace dans les communes. Vous pourrez aller à sa rencontre bientôt !

# Extraits des délibérations

*l'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet  
www.beignon-porte-sud-broceliande.fr*

**04 mai 2023**

## Révision des tarifs communaux

Détail des tarifs sur: [www.beignon-porte-sud-broceliande.fr](http://www.beignon-porte-sud-broceliande.fr)

Concernant: la cantine, la garderie, le cimetière, les photocopies, la pose de buses, la location des salles, la médiathèque, l'assainissement collectif.

## Contrat de location triennale des illuminations de Noël

Au vu de l'obsolescence de ce type de matériel et afin de renouveler plus régulièrement les décorations de Noël, le conseil municipal considère que la location de matériel d'illuminations répond mieux au besoin de la commune.

La location du matériel revient à un montant de 3 042,93 € HT par an pour 3 ans soit un total de 9 128,79 € HT. Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le contrat de location triennale avec la société HTP pour un montant de de 3 042,93 € HT par an.

## Réfection de la toiture de la salle multifonctions

Au vu de la vétusté de la toiture de la salle multifonctions, et suite au devis présenté par la société de couverture Bompays pour un montant de 17 952,13 € HT, le conseil municipal décide de valider les travaux de reprise de la charpente et de la couverture.

**09 juin 2023**

## Dénomination d'une voie pour le lotissement des Rosais 5

Considérant l'intérêt que présente la dénomination de la voie nouvelle desservant le lotissement des Rosais 5 selon le plan ci-dessous, Mme le

Maire rappelle les noms précédemment définis (rectification délibération du 26/01/23) :



**Rue Niki de Saint Phalle** : entre la rue de la Foy et la rue des noisetiers

**Allée Camille Claudel** : traverse les Rosais d'Est en Ouest

**Rue Sonia Delaunay** : de la rue des noisetiers vers le Sud

Le conseil municipal décide, à l'unanimité : De dénommer la voie Nord-Sud des Rosais 5 : **rue Marie LAURENCIN**, dans la continuité des noms d'artistes féminines. De préciser et valider les noms précédemment attribués.

## Remplacement de la chaudière à la cantine

M. BADOUAL informe le conseil municipal qu'il convient de remplacer la chaudière du restaurant scolaire, sachant qu'elle a 20 ans et qu'elle requerrait des réparations onéreuses. Il présente le devis de l'entreprise Grimaud pour une nouvelle

# suite ...

chaudière, d'un montant de 11 978,50 € HT que le conseil municipal valide.

## Nouvelle rambarde pour le local rue de Saint Cyr

M. BADOUAL informe le conseil municipal de la nécessité d'une nouvelle rambarde d'accès au cabinet du podologue. Il présente le devis de l'entreprise Métal Performance pour un montant de 4 277,85 € HT qui est validé par le Conseil Municipal.

**29 septembre 2023**

## Equipement de la cuisine de la salle multifonctions

Dans le cadre de l'accueil temporaire de l'activité des Halles de Brocéliande (boucherie-épicerie).

M. BADOUAL détaille les travaux à réaliser à la salle multifonctions : cloisons, mises aux normes électriques, transfert des vitrines et achat d'un congélateur (qui sera réinstallé dans le bâtiment neuf).

Il présente l'ensemble des devis résumés dans le tableau ci-dessous.

	HT	TTC
Picard électricité	12 817,34 €	15 380,81 €
SPPM cloisons	4 607,10 €	5 528,52 €
Froid Daniel transfert	9 300,00 €	11 160,00 €
Froid Daniel transfert	4 750,00 €	5 700,00 €
Total	31 474,44 €	37 769,33 €

Le Conseil municipal, avec 15 voix favorables et 2 abstentions valide les devis présentés.

## Travaux de voirie : rue de la croix Dom Guillaume

M. BADOUAL rappelle l'inscription au bud-

get du programme de voirie comprenant la réfection des trottoirs rue Dom Guillaume et l'allée du Verger. Une subvention de 20 % à été obtenue pour ces travaux, au titre du PST (programme de solidarité territoriale) du Conseil Départemental. Ces voies sont très dégradées.

Une consultation a été lancée le 26/08, les offres peuvent se résumer ainsi :

	Montants	Montants	Montants
	Brocéliande TP	Colas	Eurovia
Dom Guillaume	24 010,60 €	29 727,50 €	22 784,90 €
Verger	20 298,50 €	30 305,00 €	21 467,50 €
Total HT	44 309,10 €	60 032,50 €	44 252,40 €
Total TTC	53 170,92 €	73 039,00€	53 102,88 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la société Eurovia pour un montant de 44 252,40 € HT

## Acquisition de trois abribus et réalisation des arrêts

M. BADOUAL rapporte au conseil municipal, que dans le cadre des travaux de réalisation de pistes cyclables, et de mise en place de la ligne 12 BreizhGo, 2 arrêts de bus ont été créés et 1 modifié. Des abribus doivent être installés. Une convention de co-financement a été sollicitée auprès de la Région.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le plan de financement présenté.

	Montants	HT	TTC
Quai bus	Eurovia	14 365,00 €	17 238,00 €
3 abri bus	ABC	8 944,74 €	10 733,69 €
Total		23 309,74 €	427 971,69 €

# Retour en images

A travers ce pêle-mêle, nous vous proposons un retour en images sur des réalisations ou des événements qui ont marqué l'actualité de notre commune.



Remise des dictionnaires aux futurs collégiens



Passage de l'hydrodécapeuse pour réaliser les plateaux ralentisseurs



Début des travaux du toit salle multifonctions pour faire sécouler les eaux de pluie.



Réunion publique pour la future épicerie/boucherie



Promenade guidée par une botaniste dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine



Octobre Rose !



Les jeunes de la mission « Argent de Poche »



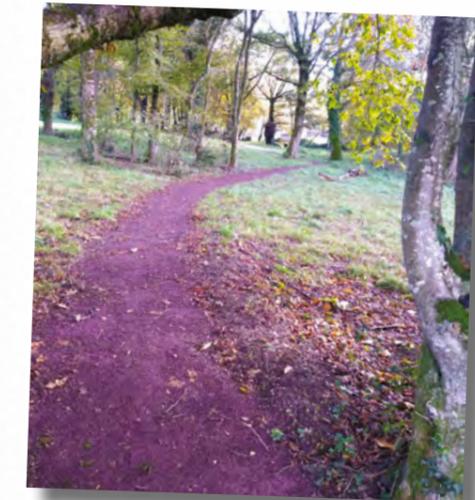
Forum des associations



Chantier bénévoles



Cérémonie des nouveaux arrivants



Création d'un chemin de promenade accessible PMR réalisé par le Collectif PNB.



Cinéma en plein air



Cérémonie d'hommage aux harkis et aux troupes supplétives

# VIE ASSOCIATIVE

## L'entente Pongiste Beignonnaise



- Elèves scolarisés au collège, entraînement les jeudis de 18h45 à 19h45.

- Pour les adultes, entraînement les jeudis soir à partir de 19h45.

Nous comptons une quarantaine de licenciés dont une quinzaine d'enfants.

Nous avons 4 équipes qui évoluent dans le championnat du Morbihan, une en 2ème division, une en 3ème et deux en 4ème division, les matchs ont lieu les vendredis soirs, tous les 15 jours environs.

### De quels moyens bénéficiez-vous ? (adhésions, subventions, mise à disposition de salles...)

Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table, à laquelle nous reversons 90% du montant des licences ce qui malheureusement ne nous permet pas d'en profiter beaucoup, nous disposons d'autre part de la subvention municipale qui, elle, nous permet de rémunérer un éducateur sportif pour encadrer les enfants.

Nous avons un sponsor. Je profite de cet article pour le remercier : l'entreprise SPPM de Beignon qui nous accompagne pour le financement de nos maillots et la fabrication de tables d'arbitrage.

Nous organisons en plus, des événements sur la commune pour « mettre du beurre dans les épinards ».

Pour l'infrastructure nous disposons d'une salle magnifique que beaucoup de clubs morbihannais nous envient et qui est mise à disposition gratuitement par la mairie.

### Quels sont les objectifs sportifs du club pour cette saison ?

Comme tous les clubs sportifs, maintenir nos équipes qui évoluent en compétition dans leurs divisions, mais surtout faire découvrir notre sport aux Beignonnais.

### Quelles sont les qualités requises pour être un bon pratiquant ?

Au-delà des qualités physiques et mentales inhérentes à ce sport, notre philosophie au club est d'être accessible à tous, quel que soit le niveau de chacun.

### Quelles sont les valeurs mises en avant par votre sport ?

Pour ma part, j'en vois deux : le respect (des règles, de soi-même, des autres, de l'adversaire et de l'arbitre) et l'humilité : il y a toujours meilleur que nous.

**Johann LE CAIN**  
Contact : 06.71.14.33.22

### Votre association est une association importante à Beignon. Depuis quand existe-t-elle ?

L'Entente Pongiste Beignonnaise a été créée le 10 février 1982.

### Quelle est l'histoire de sa création ?

L'EPB est initiée par deux copains, Christian LECOQ et Gérard DESHAYES qui est toujours licencié au club, c'est notre doyen !!

L'association a fonctionné quelques temps avant d'être mise en sommeil plusieurs années.

Le club a été relancé début des années 2000, en gardant cet esprit de copains. Différents présidents se sont succédés, Éric Blain, Jean-François CARRERA, Pierrick LABBE, contribuant chacun à faire évoluer le club, rôle qui me revient depuis 7 ans.

Il est important pour nous de perpétuer cette ambiance de « club de village », le sport bien sûr, mais la convivialité et créer du lien social sont nos meilleurs atouts.

J'encourage d'ailleurs les Beignonnais à venir « taper la balle » avec nous.

### Présentez-nous les activités proposées ? Quelles catégories ? Combien de pratiquants pour chacune d'entre elles ? Quelles divisions ?

Nous pratiquons le tennis de table en loisir et en compétition, pour les enfants et les adultes.

Deux catégories pour les enfants :

- Elèves scolarisés en primaire, entraînement les jeudis de 17h45 à 18h45.

# VIE CULTURELLE

## expositions, animations

### MÉDIATHÈQUE SIMONE VEIL : PROGRAMME CULTUREL



Exposition de Barbara Gaunet, Bidouilleuse d'art et fact.  
Du 10 novembre 2023 au 17 janvier 2024.

"Le Jeu du Je" ; Photos, puzzles en bois, dessins, peintures, mini monde, objets farfelus, aimants, microéditions.  
ENTREE LIBRE. À DECOUVRIR ABSOLUMENT !

Exposition par l'association Beignonnaise VEB "L'évolution des femmes dans l'automobile". Février -mars 2024.

Exposition du réseau des écoles privées de Guer " Les tissus ». Mars-avril 2024

### BIBLIOTHÉRAPIE

6 rencontres seront programmées sur l'année 2024.

Nous sommes faits d'histoires et lire des histoires peut nous aider à nous confronter au monde et aux autres. Mais pour cela il faut savoir lire autrement.

La bibliothérapie, ce mot si sérieux, définit une méthode pour découvrir comment lire autrement à travers des ateliers animés par un bibliothécaire. Silvia Vannozi, « italo-beignonnaise », professeur d'histoire de l'art, avec une maîtrise en Lettres Modernes mais aussi formée à la bibliothérapie, propose des parcours de lecture profonde et empathique qui peuvent aider à réfléchir, à se redécouvrir, lecture après lecture.

Evidemment il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières pour participer à ces ateliers, mis à part l'envie de lire, ou l'envie de retrouver le plaisir de la lecture, le goût de la découverte et la curiosité. Gratuit sur inscription.

Contact : 4 rue Monseigneur Bécél 56380 Beignon.

Mail : mediatheque@beignon.fr

Tél : 02.97.75.84.87

Site internet : <https://mediatheque.beignon-porte-sud-broceliande.fr>

### NUIT DE LA LECTURE !!!

vendredi 19 janvier 18h00

Contes : Les JO des animaux. « C'est la compétition chez les animaux. Le loup fait la course avec l'escargot, les grenouilles rivalisent pour arriver au sommet, la petite souris veut concourir au saut en hauteur des grenouilles ». 4 contes brefs et histoires à doigts contés-chantés avec des objets et de petits instruments.

Durée : 3/4 d'heure. Contes sportifs pour les enfants dès 3 ans. Gratuit Sur inscription.



### Horaires d'ouverture

Mardi : 10h - 12h30 / 15h - 19h

Mercredi : 09h - 12h30 / 14h - 19h

Jeudi : 15h00 - 19h00

Samedi : 9h00 - 12h30

ANIMATIONS

EXPOSITION

### L'ACTUALITÉ DE L'ARTOTHÈQUE DE BROCELIANDE

Comme de coutume, l'Artothèque de Brocéliande est ouverte les samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. De décembre 2023 à mai 2024 vous pourrez visiter cinq expositions différentes, qu'elles soient de peinture, de sculpture ou de photographie. Au mois de décembre, l'Artothèque présentera un stand sur le marché de Noël de Beignon et, au mois de Janvier 2024, son exposition collective pour bien commencer la future année. Chaque premier samedi du mois est le jour de vernissage de la nouvelle exposition avec un rendez-vous à midi. Tous les adhérents y sont invités et ceux qui ne le sont pas peuvent également venir. Pour rappel, l'Artothèque est un lieu où vous pouvez louer des œuvres à un prix très réduit, en acheter si vous le souhaitez, exposer si vous adhérez comme artiste, rencontrer des personnes et échanger autour de l'Art.

Contact : [artotheque.broceliande@laposte.net](mailto:artotheque.broceliande@laposte.net) Facebook : <https://www.facebook.com/artothequedebroceliande>

Site web : <https://mediatheque.beignon-porte-sud-broceliande.fr/>



## Germaine Tillion

Cette année, l'école Germaine Tillion travaille sur le thème « se déplacer », thème qui sera exploité dans toutes les classes au fil de différents travaux et ateliers.

La classe fusionnée, plébiscitée par les élèves et leurs parents se poursuit avec le déplacement des élèves, à leur gré, dans les deux salles attenantes. Les élevages de différents phasmes, limaces et poissons seront développés toute l'année au fil du questionnement des enfants.

Les sorties en forêt se poursuivent le vendredi en maternelle et dans la semaine avec toutes les classes d'élémentaire.



Les échecs ont repris dans toutes les classes depuis la Moyenne et Grande Section avec des intervenants professionnels.

Toutes les classes de l'école participent au festival du cinéma ainsi qu'au projet « cinéphilo », avec les écoles du réseau de Ploërmel, projet animé et porté par les conseillers pédagogiques de la circonscription.

L'école travaille également sur le prix des Korrigans, avec une sélection de livres dans chaque niveau de classes de la maternelle au CM2, en partenariat avec la médiathèque de Beignon.

Le bien-être à l'école est mis à l'honneur avec de nombreux ateliers et groupes de paroles en parallèle avec la cellule bien être de l'équipe enseignante. Les élections de délégués ont eu lieu dans chaque classe d'élémentaire après un travail sur la démocratie et la vie en collectivité. Ces élections donnent lieu à des réunions régulières au cours de l'année et permettent des débats enrichissant sur la vie à l'école GT.



Les CM1-CM2 de Mme Lelan entretiennent une correspondance scolaire avec la Grèce et ont initié un projet radio avec Timbre FM.

Des ateliers sportifs ont lieu tout au long de l'année dans le gymnase de Beignon avec des animations de Freddy Langlais.

Lors de cette première période les élèves ont récolté une partie des plantations de l'école. Des recettes ont ainsi été réalisées dans les classes sous forme de soupes et crumbles. Puis les élèves ont enchaîné avec la semaine du goût et un travail de découverte des différents sucres existants. Cette semaine s'est achevée par la réalisation de recettes dans chaque classe qui ont été dégustées avec les camarades de l'école.

## Sainte Marie



L'année scolaire à l'école Sainte Marie s'annonce sportive avec notre thème d'année: « En route vers les jeux olympiques ». Les 4 classes de l'école Sainte Marie vont vivre une année aux couleurs des jeux olympiques.

Les élèves vont découvrir ou redécouvrir des sports : escrime, judo, tir à l'arc, kayak, vélo, natation, poney, ski... Ils vont assister à des spectacles pédagogiques sur les jeux olympiques. Pour lancer le thème d'année, les enfants se sont réunis au stade municipal pour un grand jeu coopératif « décoder c'est gagné ! ». L'objectif était de résoudre des énigmes en équipe. Ce temps de rassemblement a été l'occasion de mettre en avant la solidarité et l'entraide entre petits et grands.

Projets à venir durant l'année scolaire : participation au prix des Korrigans en lien avec la médiathèque de Beignon pour toutes les classes, exposition d'œuvres réalisées par les écoles du réseau de Guer (écoles de Guer centre, de St Raoul, de Monteneuf, de Porcaro et de Beignon) sur le thème « Textiles ». Vous pourrez la visiter à partir du vendredi 22 mars 2024 à la médiathèque de Beignon.

Au printemps, les CM1-CM2 vont se lancer dans un projet radio en partenariat avec Timbre FM d'Augan. Une émission, en direct de l'école, sera réalisée le mardi 2 juillet 2024.



Notre petite école fonctionne grâce aux dynamiques associations : l'APEL et l'OGEC. Un renouvellement des bureaux de l'APEL et l'OGEC a été effectué. L'école remercie,

sincèrement, ses membres bénévoles qui ont œuvré au bon fonctionnement de ces associations durant ces dernières années. Aussi, l'école souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et leur souhaite autant de réussite dans les projets à venir.

La marche gourmande de 2023, organisée par l'APEL a connu un beau succès pour sa 2ème édition : 450 marcheurs, des parcours de 9 et 12 km, des animations musicales. C'est grâce au partenariat avec les commerces locaux pour la partie restauration, au soutien de nombreux sponsors et aux 60 bénévoles que cette marche gourmande a été un succès. Merci à eux !

La marche gourmande édition 2024 aura lieu le samedi 1er juin 2024. Si vous souhaitez vous porter bénévole pour l'édition 2024, vous pouvez prendre contact à l'adresse mail suivante : [marche.beignon@gmail.com](mailto:marche.beignon@gmail.com)

L'année 2023 devrait se finir en beauté à l'école Sainte Marie, une surprise, financée par l'APEL dans son intégralité, devrait ravir les enfants. Chut, c'est une surprise !!

L'école Sainte Marie vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

A vos agendas, voici les dates à retenir :  
Veillée de Noël : mardi 19 décembre 2023  
Marche gourmande : samedi 1er juin 2024  
Kermesse de l'école : samedi 29 juin 2024

# VIE ÉCONOMIQUE

actualités commerciales de la commune

## RÉHABILITATION DE LA BOUCHERIE - EPICERIE



16

La consultation des entreprises est en cours. Le permis de construire a été accordé.

Les travaux devraient débuter en janvier par la démolition et le terrassement. Seuls les 4 fermes transversales métalliques seront conservées.

Durée approximative du chantier : 11 mois



Pendant les travaux, retrouvez tous les services des halles de brocéliande à la salle multifonctions



## LE BARENTON : NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Cathy et Michael vous accueillent : du Mardi au samedi de 6h30 à 20h et le dimanche de 7h à 14h.

La restauration est proposée du mardi au samedi midi. Le dimanche pour le Bar, Tabac et Française des jeux.

Nous vous proposons également des plats à emporter mais également la possibilité de privatiser le restaurant pour tout événement.



crédits photos: infos du pays de gallo

## BOMPAYS COUVERTURE portrait d'entreprise



“ J'AIME LES CHANTIERS COMPLIQUÉS, CELA M'OBLIGE À M'ADAPTER ET TROUVER DES SOLUTIONS. ”

Dany Bompays, dirigeant de Bompays Couverture

BOMPAYS COUVERTURE

2, rue du Pont Martin  
56380 BEIGNON

06 48 46 91 17

### Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai un CAP que j'ai obtenu en 2002 en réalisant mon apprentissage à Campénéac chez Joseph Launay. Par la suite, j'ai travaillé à Rennes et Vannes dans de plus grosses entreprises, notamment à la réalisation de pavillons. Cela m'a permis d'acquérir différentes techniques. A l'époque, le fait d'être en charpente-couverture m'a donné la possibilité de faire des reprises de charpentes pour des rénovations. Actuellement, je travaille sur des petites structures, des pavillons principalement. Je ne fais pas de charpente neuve car cela correspond à un autre métier, celui de charpentier.

### Votre activité principale est la rénovation et la pose de couverture, pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ?

C'est tout ce qui concerne la couverture maison neuve ou rénovation mais aussi la maison en zinc. Je ne réalise pas de toit plat. Les toits plats sont à la mode mais cela ne rentre pas dans les critères bretons notamment à cause de la pluviométrie. J'aime travailler l'ardoise naturelle et le zinc. La couverture est un métier qui demande de la rigueur.

### En quelle année avez-vous créé votre entreprise et pourquoi le choix de Beignon comme implantation ?

Avec mon épouse, nous avons créé l'entreprise en 2019, nous avons choisi la commune car j'y suis né, je la connais comme ma poche. Ma famille est à Beignon depuis au moins 5 générations.

### Aujourd'hui vous dirigez combien de personnes ?

Je suis seul avec mon épouse qui s'occupe de la partie administrative et comptabilité. Elle m'aide aussi pour les ramonages. L'idéal serait de recruter quelqu'un mais il faudrait le former, ce qui prend du temps. L'année 2024 va être une année difficile ce n'est pas vraiment le bon moment pour embaucher. Les prêts bancaires sont compliqués à obtenir et le changement d'une toiture coûte cher. Je n'ai pas à me plaindre nous avons du boulot. J'espère un bel avenir à mon entreprise, avec plein de travail.

### Est-il facile de trouver du personnel qualifié aujourd'hui ?

Non c'est très compliqué car c'est un métier très pénible. Ce métier n'attire plus les jeunes. Personne n'aime travailler sous la pluie, dans le froid ou comme c'est le cas depuis quelques années sous la chaleur. C'est un métier extrêmement physique, il faut être en très bonne condition physique. Si on ne se ménage pas, à terme, c'est le corps qui lâche. Vers la fin de la carrière, on est usé mais c'est pareil pour tous les métiers du bâtiment avec les mouvements répétitifs.

### Quel est le rayon de vos interventions et quel est le profil de vos clients ?

Nous travaillons principalement pour les particuliers, les communes, communautés de communes, quelques constructeurs dans un rayon maximum de 30 kms.

### Quelles ont été les conséquences

### des périodes de confinement pour Bompays Couverture ?

Aucune conséquence, on s'est arrêté trois jours. La crise du covid ne nous a pas vraiment impactés. Le bâtiment devait continuer à travailler.

### Quelle a été votre plus belle réalisation ?

Quand j'étais en apprentissage on faisait des châteaux, des manoirs, des chapelles, des couvertures au clou. J'ai fait un beau chantier sur Beignon : la cabane des Affolletes. C'était particulier car situé dans les bois et sans accès pour les fournisseurs. J'aime les chantiers compliqués, cela m'oblige à m'adapter et trouver des solutions.

### Pouvez-vous citer une anecdote sur un chantier particulier, voire bizarre ?

Tous les chantiers sont particuliers. J'aime les chantiers dont personne ne veut cela me donne un peu de challenge. Nous avons eu des gens faisant appel à nous pour un ramonage juste pour pouvoir enlever le nid de frelons dans leur conduit. On refuse car cela reste très dangereux et il faut prendre contact avec des professionnels.

### Y a-t-il des changements ou des améliorations que vous aimeriez voir mis en place pour améliorer la qualité de vie des artisans couvreurs plus âgés et faciliter leur retraite ?

Avancer l'âge légal de départ à la retraite. Nous ne sommes même pas considérés comme une profession pénible. Il faudrait pouvoir diminuer le temps de travail à partir de 55 ans.

17

# PORTRAIT DE BEIGNONNAIS

## ANDRÉ LAMBALLE



**“ C’EST LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI PERMET D’AVOIR DES FINANCES ET D’ÊTRE EN MESURE DE FAIRE PROSPÉRER UNE COMMUNE. ”**

C’est une figure emblématique de la commune de Beignon que nous allons découvrir aujourd’hui. M. André LAMBALLE qui, de par ses nombreuses casquettes, n’a toujours eu qu’une seule ambition, celle de voir sa belle commune de Beignon se développer, surtout sur le plan économique. Cette volonté, on la retrouve aussi bien dans la création de plusieurs entreprises que bien d’autres actions menées lors de ses 19 années en tant que Maire de Beignon. Revenons tout d’abord aux origines. Le nom de LAMBALLE est recensé sur la commune depuis les années 1500, on retrouve le patronyme avec deux orthographes, un « L » ou deux « LL ». Cela fonde sûrement l’attachement qu’il a pour notre village.

André Lamballe commence sa carrière professionnelle en tant que menuisier aux côtés de son père entre 1955 et 1957. Il part faire son service militaire de 1957 à 1959, 5 mois au Génie d’Angers puis en Algérie. A son retour, il reprend le travail auprès de son père jusqu’à la fin de l’année 1963. Le 1er

janvier 1964, il crée sa première entreprise de menuiserie. Infirmière à l’hôpital de Ploërmel, son épouse Marie-Claire conjugue sa fonction de soignante avec la comptabilité de l’entreprise puis rejoint définitivement son mari à l’entreprise en 1970. En 1972, la Menuiserie LAMBALLE compte déjà 15 salariés. Elle fabrique des charpentes et des menuiseries pour des pavillons, puis pour des plus grands chantiers comme des immeubles et des grandes surfaces alimentaires. Au plus haut de l’activité, les employés équipaient un pavillon par jour et travaillaient dans un rayon de Paris à Brest. En 1973, il crée une entreprise de maçonnerie, et enchaîne en 1974 avec la création d’une entreprise spécialisée dans la fabrication de cercueils. « J’ai créé cette fabrique de cercueils pour donner du travail aux épouses et ainsi garder les familles à Beignon ». En janvier 1990, les 3 entreprises totalisent 49 salariés. Son principal défi était de faire face à la concurrence car il travaillait beaucoup sur la région de Rennes et il devait constamment ajuster ses prix en fonction de ses concurrents. Un engagement

d’entrepreneur qui ne s’est pas démenti pendant 36 ans. « Développer le territoire a été une idée fixe car je savais que les petites communes étaient menacées de déclin et devaient lutter pour leur survie ».

A côté de sa caquette d’entrepreneur, André LAMBALLE coiffe aussi celle d’un homme engagé pour sa commune. Il commence sa carrière d’élu municipal en 1983 en tant qu’adjoint jusqu’en 1989, date à laquelle il est élu Maire sans discontinuer jusqu’en 2008. Il terminera sa carrière municipale en occupant un poste d’adjoint. En 1983, c’est le Maire de l’époque, M. Raymond ALLAIN, qui le sollicite pour entrer au Conseil. Au total, ce sont donc 9 années en tant qu’adjoint et 19 en tant que Maire que M. LAMBALLE a données à la commune de Beignon.

Durant toutes ces années, il n’a qu’une obsession : le développement économique. « J’avais la chance d’avoir beaucoup de connaissances qui m’ont énormément servi pour développer la commune. Quand l’entreprise Anett a brûlé à Plélan, je suis tout de suite allé rencontrer les dirigeants pour leur proposer de s’installer à Beignon. J’ai usé de tous mes contacts pour qu’elle puisse venir et j’ai bataillé pour obtenir le permis de construire ». Une des personnes qui l’a le plus marqué localement est Paul Anselin, ancien maire de Ploërmel. Ils ont beaucoup travaillé ensemble au sein de plusieurs syndicats intercommunaux et de cercles d’entreprises.

C’est cette volonté de développement économique qui l’a poussé à créer la Zone industrielle du Chênot. Bien qu’installer le parc d’activités en face de sa maison constituait pour les époux LAMBALLE une nuisance, André considère cette création comme une évidence, une nécessité au nom de sa devise sans cesse martelée : « C’est le développement économique qui permet d’avoir des finances et d’être en mesure de faire prospérer une commune. On ne peut dépenser que ce qu’on a ». Le premier terrain a

été acheté par l’entreprise Anett, le deuxième par l’entreprise de transports Damien. Petit à petit, les entreprises installées faisaient des émules et la zone a pris de l’ampleur. Elle a vu s’installer les sociétés que l’on connaît encore aujourd’hui « Pour Panpharma, j’ai demandé à rencontrer Bernard Kouchner, Secrétaire d’État à la Santé, pour que l’entreprise obtienne l’autorisation de mise sur le marché (AMM) de ses médicaments sans quoi, elle aurait fermé ». La fabrique d’andouilles Bianic est venue directement solliciter son implantation à Beignon, Guer n’ayant pas souhaité son installation. Guillouzic, FG Plastic, Métal Performances, ACL, Sports Nature ont suivi. Au regard de ce qu’est Beignon en 2023, son plus haut fait est la création de FMPP, devenue FenêtréA. « Une entreprise de menuiserie de Pontivy était un de nos fournisseurs. J’ai appris que le chef de production quittait la société pour s’installer à son compte. Je l’ai rencontré à plusieurs reprises pour le convaincre de créer son projet à Beignon ». Née en 1993, FMPB a été rachetée en 2006 par Dominique, le fils d’André et Marie-Claire LAMBALLE. Dirigeant d’entreprise à Angers, Dominique souhaitait revenir sur sa terre d’enfance et faire grandir FMPB. De 18 salariés à la naissance de FMPB, FenêtréA en compte aujourd’hui plusieurs centaines. 800 employés travaillent dans l’ensemble des entreprises de la zone, ce qui est remarquable pour une commune de 2000 habitants.

La grande fierté d’André LAMBALLE reste l’obtention du label Qualiparc pour la Z.A , distinguant ainsi les efforts réalisés pour améliorer l’environnement, l’accessibilité, l’attractivité et les conditions de travail. L’arbre planté à l’entrée de la zone représente ce label. André LAMBALLE est aussi un passionné de nature. Il a planté une vaste étendue de rhododendrons en bordure de son étang, et plusieurs hectares d’arbres dont 1000 chênes dans une futaie en bordure de la N24.

# ÉTAT CIVIL 2023

mai - octobre

Conformément à la loi RGPD de protection des données personnelles, vous trouverez dorénavant dans les rubriques état civil uniquement les noms des personnes autorisant la diffusion de ses informations.

## NAISSANCES

CONAN Armand	Mai
LEPOURREAU Louis	Mai
DUBOIS Gustave	Septembre
COPERREY Eléonore	Septembre

Les naissances sont au nombre de 10 sur la commune.

## MARIAGE

Rectificatif du bulletin n°50 GUIL Cédric & GRIGNÉ Elodie	Avril
THÉAUD Olivier & BECKER Béatrice	Mai
BERTHIER Charles-Nicolas & RAKOTONDRAVONY Lantoniaina	Juin
CREANCIER Adrien & COUDERC Petra	Août
SELLIER Thomas & DE VASSELOT DE REGNE Maïwenn	Août

6 mariages ont été célébrés sur la commune.

## PACS

Les pacs sont au nombre de 7 sur la commune.

## DÉCÈS

POLLET Jeannine	Juillet
GAYET Reine	Septembre
ECHELARD Yvonne	Septembre
DASCIER René	Octobre
CHASSAN Alain	Octobre
GUISEMBERT Jean	Octobre

## POUR NOUS CONTACTER

Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pour rencontrer Mme le Maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter par:

 [mairie@beignon.fr](mailto:mairie@beignon.fr)

 02 97 75 73 55

## PERMANENCES

Sylvie HOURMAND  
sur RDV, disponible du lundi au samedi

Vincent DUVIC  
le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h,  
les autres jours sur RDV

Sandra LE FORT, Pierrick FEUTELAIS,  
Cellia BIENVENU, Joël BADOUAL  
sur RDV

### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite. Si votre téléphone vous demande de retirer une carte bancaire pour "passer votre temps", il s'agit d'une tentative de fraude.

## #JEUNES 16/25 ANS Mission Locale

- Des conseils pratiques pour faciliter les démarches
- Un coup de pouce au moment opportun
- Des infos sur la formation, l'orientation et la vie quotidienne
- Des offres d'emploi en direct
- Des aides financières et sociales

Nos conseillers vous accueillent à Ploërmel ou sur un de nos lieux de permanence : Guer, Josselin, Mauron, Malestroît, Sérent, La Trinité-Porhoët et Ménéac.

02 97 73 57 00

[www.mlceb.org](http://www.mlceb.org)

9, rue du val 56800 PLOERMEL